

Pour une transition juste en 2030

Note du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, juillet 2021.

Contexte

Cette note s'inscrit dans la démarche de consultation citoyenne qu'a mise en place la Wallonie sous l'impulsion du Ministre Henry, en charge du climat. Elle vise à contribuer à la prise en compte des aspects « sociaux » pour la définition des mesures à mettre en place pour lutter contre le changement climatique d'ici 2030.

Le RWLP tient à rappeler qu'il n'est pas habilité à chiffrer la réduction des émissions de gaz à effets de serre des mesures proposées, n'étant pas un acteur de la prospective en matière climatique. Par contre, le RWLP peut dire en quoi des décisions passées, actuelles et à venir en matière climatique pourraient avoir des impacts négatifs pour une partie de la population, singulièrement les personnes appauvries, ou à l'inverse pourraient développer ou développent un cercle vertueux en termes de solutions à des questions d'inégalités/pauvreté et climatiques. Les personnes qui se battent pour survivre malgré une existence dans le trop peu de tout, ne peuvent subir davantage d'épreuves. Au contraire, il est avant tout indispensable qu'elles disposent du nécessaire.

Dans la transition climatique indispensable, le RWLP tient en effet à veiller à ce que les populations les plus précaires ne supportent pas de manière disproportionnée le coût de la transition mais qu'au contraire, elles puissent elles aussi en être les bénéficiaires directs et que leur réalité soit prise en compte, non dans une vision réparatrice après coup, mais dès le départ dans toutes les mesures climat.

Cette note se veut complémentaire à celle du RWADE/FDSS. Le RWLP est en effet membre du RWADE, aux côtés de la FDSS, et contribue au débat et à ses travaux. Il souscrit aux positions du RWADE en matière de logement et d'énergie.

Les personnes en situation de pauvreté affrontent un ensemble de difficultés, qui se cumulent bien souvent et qui sont inter-reliées, avec des conséquences en cascade. L'accès à l'énergie et à un logement de qualité permettant des conditions de vie décentes en sont des composantes essentielles. D'autres aspects le sont également. C'est pourquoi le RWLP développera aussi dans cette note des propositions, en matière de mobilité, d'alimentation, et de travail, en outre du logement et de l'énergie.

Pour rappel, le RWLP construit ses positions de façon ascendante, c'est à dire à partir de la participation des premières et des premiers concernés par l'appauvrissement, la pauvreté, la pauvreté durable. Énonçant leurs réalités de vie dans le trop peu de tout, et en quoi cela les oblige à manger leurs forces, créativité, ressources et énergies juste pour tenir, les témoins du

vécu/militant.e.s avec le RWLP analysent ces faits et situations. De ces analyses, des conclusions, recommandations et sensibilisations sont envisagées à destination de divers acteurs sociétaux. La société civile fait partie de ces acteurs à sensibiliser, tout autant que les autorités politiques et autres intermédiaires sociaux. Car en effet, les représentations qui circulent concernant les personnes en situation de pauvreté sont trop souvent pétries de certitudes ou de méconnaissances néfastes à une vision systémique des changements sociétaux. Le travail réalisé sur un temps trop court en ce mois de juin 2021 pour alimenter la dynamique souhaitée par le Ministre s'inscrit dans cette perspective.

Introduction

Cela fait maintenant une quarantaine d'année que les Objectifs de Développement Durable (SDGs) ont été définis, et on est loin de les avoir atteints et même loin de les voir s'appliquer. Trop souvent, environnement, social et économie sont divisés alors même qu'à la base, ils avaient et devaient avoir un même niveau d'importance : aucun ne pouvait supplanter l'autre.

Aujourd'hui, le temps presse plus que jamais. A travers le monde, tant au Sud qu'au Nord, des réalités de pauvreté et d'appauvrissement existent, les inégalités augmentent, creusant de plus en plus le fossé entre riches et pauvres. Les effets du changement climatique sont déjà là et impactent particulièrement les populations appauvries, celles qui n'ont pas de véritable choix à poser, celles qui sont contraintes de subir. C'est le cas dans les pays dits « du Sud », c'est aussi le cas en Wallonie. Les droits fondamentaux sont loin d'être respectés et atteints pour tous, ailleurs comme en Belgique. Dans un pays aussi riche que la Belgique, le taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale était de 14,1% (chiffres 2019), et 11% de la population est en situation de privation matérielle et sociale (chiffres 2020), avec de fortes disparités entre régions¹. En effet, la Wallonie compte près de 18,2% de personnes en pauvreté monétaire et près de 16% en déprivation matérielle, réalise un très mauvais pourcentage au niveau de l'intensité de travail, ce qui la conduit à plus de 25% de la population en risque de pauvreté et d'exclusion sociale. Ceci sans la prise en compte de deux éléments aggravants : ces statistiques sont très probablement sous-évaluées compte-tenu des critères qui les organisent, et c'est sans tenir compte des conséquences de la crise sanitaire. S'il fallait s'arrêter à un seul chiffre dans le cadre de la déprivation matérielle : 36,4% des wallons sont incapables par exemple de faire face à une dépense imprévue (comme une facture de régularisation d'eau ou d'énergie importante, une paire de lunettes cassées, etc). L'actuelle crise sanitaire a révélé bien mieux et plus rapidement que toute interpellation cette réalité pourtant criante depuis longtemps, réalité qui se voit encore aggravée par la crise sociale qui s'installe et dont on ignore encore la durée et l'ampleur. Ainsi l'épargne collective des belges à augmenter de plus de 15

¹ Source : Statbel 2019-2020.

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale>

milliards en 2020, alors que ce sont près de 37% des wallons qui ne disposent pas d'épargne. Les inégalités pourraient donc bien encore se creuser davantage.

En 2020, en Wallonie, 28,3 % des ménages sont considérés en situation de précarité énergétique. Une partie de ces ménages cumulent cette réalité-là avec celle de la précarité hydrique. La qualité du logement est déplorable, et la pression sur les loyers énormes, contraignant les populations à faibles revenus à vivre dans des logements de mauvaise qualité, ce qui entraîne aussi des surcoûts en matière d'énergie. Sans compter qu'une série de personnes sont totalement privées d'un logement. Aujourd'hui, trop souvent, on est dans la gestion et non dans l'éradication de la pauvreté. Par exemple, en terme d'alimentation, et plus particulièrement de colis alimentaire, c'est un circuit parallèle d'alimentation pour pauvres qui est organisé et géré. C'est l'exemple parfait du glissement vers une institutionnalisation du recyclage du trop de tout, à destination des « pauvres ». L'institutionnalisation de la vie en rue (infirmier.ère.s de rue, douches mobiles, cafés suspendus, etc...) en est un autre exemple. Il est donc temps d'effectuer une transition de la gestion à l'éradication de la pauvreté... et la lutte contre le changement climatique doit devenir un levier de justice sociale !

Des principes-clés qui doivent sous-tendre toute action

Les droits ne sont pas/plus garantis mais le tout est arrosé par des interventions de type éducationnelle : des cours pour apprendre aux pauvres à cuisiner les restes, à manger sainement, à cuisiner les épiluchures, à moins consommer de l'eau ou de l'énergie,...avec un public essentiellement captif, tenu de participer à des ateliers pour ne pas perdre un droit, pour se sentir en droit de recevoir quelque chose, légitime, même s'il n'en a pas envie, par peur finalement. Les personnes en pauvreté devraient être parfaitement vertueuses et adopter tous les comportements adéquats quoi qu'il arrive sous peine d'être taxé de profiteur, car ils doivent être reconnaissants. Or ils sont comme tout le monde : l'humain n'est pas fait que de rationalité mais aussi de faiblesses, de ce qu'est son Histoire, de ce que la société est et de comment il la traverse, etc. Les contraintes sont beaucoup plus importantes quand on est en pauvreté que quand on est aisé (ne fut-ce que pour tous les papiers à rentrer pour rencontrer un droit). La réalité du non-recours aux droits est largement connue et semble difficile à dépasser. On peut douter toutefois de la volonté d'y parvenir. Loin du RWLP de penser qu'apprendre n'est pas judicieux, ce l'est pour toutes et tous et tout au long de la vie, mais quand l'éducation occupe la place du droit qui n'est pas acquis ou plus garanti, il y a là une violence institutionnelle qu'il est indispensable de combattre².

Les systèmes pour garantir les droits ne les garantissent pas ou plus. Les conditionnalités rajoutées pour rencontrer un droit ou pour compenser un droit auquel on n'a pas accès installent l'impression

²« Des ateliers cuisine pour éduquer les pauvres ? Stop la coupe est pleine. » Carte blanche Christine Mahy, secrétaire générale et politique du RWLP : <https://tchak.be/index.php/2021/04/07/ateliers-cuisine-pauvres-precarite-alimentation-qualite/>

qu'il faut être méritant pour pouvoir accéder aux droits alors même que tous les individus devraient être reconnus d'emblée, sans conditions, comme méritant des droits. Il est impératif que les droits essentiels/fondamentaux ne soient pas aggravés par la transition écologique nécessaire mais plutôt qu'ils soient améliorés grâce à elle. Les enjeux climatiques sont pourtant bien présents dans les préoccupations des personnes appauvries, et ce même s'ils ne sont pas toujours dans la capacité de faire évoluer les conditions dans lesquelles ils vivent. **Pour une transition qui embarque tout le monde** (to leave no one behind, comme cela est si souvent dit !), **il faut régler impérativement l'articulation entre une fiscalité redistributive et équitable, la protection des individus au travers d'une sécurité sociale forte, et l'organisation du travail de telle façon que toutes et tous y accèdent dans des conditions de revenus et de réalisation décentes. Si l'initiative privée est tout aussi importante que l'initiative publique, pour aller vers une transition juste l'Etat doit jouer son rôle de régulateur en ces différentes matières, au bénéfice de toutes les parties et avec une attention pour les parties faibles.** Lier objectifs sociaux et objectifs environnementaux de manière étroite dès le départ signifie aussi éviter les effets pervers, « effets retards » qui en général ne se rattrapent jamais. La fameuse théorie du ruissellement qui a démontré à quel point elle n'est qu'une théorie qui ne se réalise pas³, n'est plus ni à défendre, ni à tenter. La transition écologique nécessaire doit se voir comme une opportunité de réduire les inégalités. Et la justice fiscale doit être un pilier essentiel de cette transition juste dont nous vous invitons à découvrir les recommandations sur le site du Réseau pour une justice fiscale dont le RWLP est un membre actif.⁴

Promouvoir et garantir les droits sociaux est essentiel pour s'assurer que la nécessaire transition écologique soutienne le développement d'une société plus juste et plus équitable : Etat fort, système de protection sociale efficient, revenu minimum, salaires décents, emplois de qualité, tout cela permettra d'atténuer les méfaits du changement climatique et le glissement vers des emplois d'une économie sans carbone. Le RWLP en appelle à un investissement massif des pouvoirs publics dans des emplois de proximité, au service de la société, au service des citoyens, au service de la biodiversité, de l'environnement et du climat : dans l'aide sociale, dans l'accompagnement des personnes âgées, dans l'économie circulaire, dans l'économie locale, etc. Le RWLP a l'habitude de dire « développer, créer, renforcer **des emplois qui font du bien** à celles et ceux qui les exercent, à celles et ceux qui bénéficient de ce travail, au climat/l'environnement et la biodiversité, à tous les services à l'humain à toutes les étapes de la vie, aux liens sociaux ».

Les populations appauvries ne peuvent pas être celles qui paient la transition de manière dysproportionnée. Les politiques à mettre en place doivent faire l'objet d'un **test de risque d'appauvrissement** (occurrence de nouvelles formes d'appauvrissement ou aggravation des situations d'appauvrissement déjà existantes) et les politiques déjà en place doivent être évaluées sur ce plan aussi. Des **tests de risque d'Effet Matthieu**⁵ doivent également être systématiquement

³ <https://www.lalibre.be/international/amerique/l-economie-du-ruissellement-n-a-jamais-fonctionne-une-phrase-de-biden-qui-met-macron-dans-une-posture-delicat-608bcfd79978e2169819fc6e>

⁴ http://www.hetgrotegeld.be/index.php/les_grosses_fortunes/RJF : voir la rubrique recommandations.

⁵ L'effet Matthieu tire son nom d'un passage de l'Évangile selon saint Matthieu, selon lequel « *on donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance, mais à celui qui n'a pas, on ôtera même ce qu'il a* ». Dans un langage

réalisés pour éviter que ne s'accroissent encore les inégalités, et ce à partir des budgets publics. Contrôle et mécanismes clairs sont indispensables.

Des mesures considérées par les personnes appauvries, dans la pauvreté et dans la pauvreté durable, comme vexatoires ont déjà fait leur apparition. Un exemple tout à fait parlant est celui de l'installation de zones de basse émission dans certaines villes ou régions. S'il est nécessaire de travailler à diminuer la pollution des lieux de vie, installer ces zones de basse émission et en bannir les plus anciens véhicules revêt un caractère inégal et est perçu comme injuste : alors même que des incitants à acheter un véhicule électrique (totalement hors de portée des personnes à revenus faibles et modestes) existe, les solutions de mobilité collective peinent à se (re)déployer. La mobilité est pourtant une nécessité, un besoin de tous les citoyens. Quand la mobilité collective est impossible ou irréaliste (en milieu rural notamment), les ménages appauvris se retrouvent contraints de s'acheter un véhicule qui pèsera de manière importante dans le budget déjà trop serré : soit il sera vieux, consommera beaucoup, polluera éventuellement du coup, nécessitera des réparations à répétition, soit il sera neuf mais risquera de provoquer un endettement qui pourrait mettre en péril une situation économique déjà instable. Sans parler de la majorité qui ne dispose plus d'une voiture alors que leurs conditions de vie le nécessiterait absolument, et qui s'isole, rate un emploi, évite les déplacements pour se soigner, usent leur force à combiner des solutions, etc. Oui ceux-là contribuent à l'effort climatique, malgré eux et à quel prix. Par comparaison aux très timides mesures prises pour les voitures de société peu dissuasives⁶, et l'intensification du tourisme « dit vert » de masse avec son lot de déplacements intenses en voiture... la situation est violente et injuste.

Définir des normes, arrêter des réglementations, établir des interdictions, tout cela peut s'avérer utile, mais il faut toujours se poser la question suivante : à qui bénéficient-elles ? **Des normes et des interdictions doivent être débattues et construites démocratiquement, en interrogeant les personnes concernées, en ce compris les personnes en situation de pauvreté : pas uniquement elles, mais elles AUSSI !** Il est impératif, en matière de transition écologique, comme en toute autre matière d'ailleurs, de repartir des possibles des populations (dans toutes leurs diversités), de leurs besoins et de leurs représentations, en allant vers ELLES et en le faisant AVEC elles ! Un dialogue structuré et régulier avec les organisations de la société civile est nécessaire dans l'élaboration des politiques liées à la transition.

Si les enjeux climatiques nécessitent que tout le monde s'y mette, il faut aussi réfléchir à des plafonds de consommation pour les personnes qui aujourd'hui disposent de moyens qui ne les invitent pas à y réfléchir, tout autant qu'à permettre aux populations soumises à la pauvreté de ne plus être dans la sous-consommation. Par ailleurs, il faut aussi faire le choix d'aller vers des solutions collectives (par quartier par exemple) plutôt que de poursuivre des solutions individuelles qui sont

plus populaire, on dit « on ne prête qu'aux riches » ; dans un langage de témoins du vécu/militant.e.s, c'est devenu « il faut être riche pour être pauvre ».

⁶ Lire la position de IEW dans laquelle le RWLP se retrouve : <https://www.iew.be/voitures-de-societe-une-couche-de-vert-sur-le-tabou/>

généralement au bénéfice des personnes en capacité d'investir et *possédant* déjà. Ainsi les conditions d'égalité à la participation à cet enjeu commun seront réunies.

La participation des Témoins-du-vécu/militants à cette démarche

Pour répondre à la sollicitation du Ministre, le RWLP s'est fortement appuyé sur le travail qu'il réalise en permanence avec les personnes directement concernées par la pauvreté, sur le mode de l'éducation permanente au service du monde populaire. Les questions climatiques et environnementales font partie des débats internes au RWLP, de participation à des actions, de débats et coalitions avec d'autres organisations depuis maintenant près de 4 ans⁷. C'est la raison pour laquelle vous disposez déjà d'informations travaillées dans la partie ci-dessus. Dans le cadre de cette démarche rapide souhaitée par le Ministre, le RWLP a toutefois tenu à remobiliser un nombre restreint de témoins du vécu/militant.e.s pour deux réunions afin d'actualiser encore les propos.

Le fil rouge, synthèse en quelque sorte des apports, est clair : il est nécessaire de repenser la société pour et avec tout le monde, développer les solidarités, respecter les souhaits et possibles de chacun, donner à tous une chance de participer à la construction de la société selon leurs capacités, recentrer les préoccupations sur les humains et la nature, dans cette interaction reconnue comme indispensable à l'espèce humaine, et non sur les profits. **Avec des doutes toutefois sur la faisabilité d'un tel changement d'ici 2030, mais de grands espoirs. Des craintes aussi d'un retour en arrière, d'un retour à un mode de vie passé pas forcément facile.**

Voici un condensé des apports du groupe, organisés en thématiques (certaines liaisons ont été rajoutées pour rendre le récit plus fluide).

« **Je n'attends pas 2030** »... pour qu'en 2030⁸...

Cette formule lancée par un témoin du vécu/militante a fait écho chez tous les participant.e.s, car elle illustre l'urgence de la situation sociale en dégradation... les décisions doivent être prises vite, bien, maintenant, cela fait trop longtemps qu'ils réclament les mêmes choses. Cette fois, ils ne veulent pas être laissés pour compte.

En 2021, on individualisait tout sauf les droits ! En 2030, suite à une longue lutte menée par la population⁹, le statut cohabitant a disparu et cela a permis à beaucoup de personnes de

⁷ Exemple d'un travail commun avec Greenpeace le 4 octobre 2019 :

<https://www.rwlp.be/index.php/accueil/positionnement-politique-du-rwlp/890-la-question-de-la-justice-sociale-dans-le-champ-climatique>

⁸ Dans le cadre d'une recherche prospective sur la pauvreté, des témoins du vécu/militant.e.s et le RWLP avaient réalisé une capsule-vidéo qui simulait déjà la disparition de la pauvreté : « Wallonie 2040-Fin de la pauvreté » : https://www.youtube.com/watch?v=9eX_Am4ficQ&t=44s

⁹ Le journal créé avec les témoins du vécu/militant.e.s février 2021 : <https://www.rwlp.be/images/Journal-contre-le-statut-cohabitant-RWLP-version-numrique.pdf>

partager un logement diminuant ainsi le nombre de personnes mal ou pas logées. La cohabitation, l'entraide sont favorisées : il y a plus de logements libres, moins de consommation d'énergie vu qu'on est dans une économie d'échelle, sans doute plus de rénovations collectives possibles et un abandon plus rapide des maisons individuelles,... victoire !! Et ça fait diminuer la pollution. La solidarité chaude venant en soutien aux solidarités institutionnelles essentielles (la sécurité sociale, les services publics) est enfin permise. Toutes les formes de logement deviennent possibles. Toutes les formes de solidarité deviennent possibles aussi, du coup : il est possible d'aborder l'intergénérationnel autrement, et de se mettre au service de la sortie du sans-abrisme.

Avant le choix du logement étant dépendant des revenus ; finalement la liberté venait avec l'argent et sans changement, ce serait devenu un privilège, bien loin d'un droit. En 2030, c'est toujours un peu le cas mais quand même, tout le monde reçoit de quoi vivre correctement, c'est la grande différence. On n'est plus dans les choix permanents... on peut se permettre de vivre et plus seulement survivre. On a atteint le droit à l'aisance. Le statut cohabitant, rien à voir avec la Wallonie ? Et bien détrompons-nous puisque les conséquences positives de sa disparition seraient à l'avantage des politiques de la région : logement, solidarité, intergénérationnel, climat, rénovation, densification... Les gens ne sont pas des tranches de saucissons : ce qui se passe à un étage de la gouvernance impacte l'autre niveau... et au final la vie des gens dans sa globalité. Si vous aviez besoin d'être convaincu de l'importance de supprimer ce statut au profit du logement et des solidarités, regardez plutôt 3 épisodes de la série des 8¹⁰ courtes capsules humoristico-sarcastiques. Comment ne pas être convaincu ensuite :

« La grapa de papi » : https://www.youtube.com/watch?v=uUlich7_WxY&t=6s

« Madame tuut » : <https://www.youtube.com/watch?v=M2Q7kboVHzA>

« La feuille de chou » : <https://www.youtube.com/watch?v=llmQUIYAjD4>

Par ailleurs, la diversité des logements possibles, maintenant inscrit dans le code du logement, pourrait permettre à chacun.e de trouver quel est le type de logement qui lui correspond, tant individuellement que solidairement, à condition que ces logements soient décents et pas dans les mains de marchands de sommeil. Les habitations sociales ont été rénovées, avant tout ! Et la construction de nouveaux bâtiments a été interdite tant que tout le bâti n'était pas réhabilité, rénové et occupé. En fait, il n'y a pas eu besoin d'en construire... la suppression du statut cohabitant et la possibilité de pouvoir s'entraider et habiter ensemble a suffi à (re)loger tout le monde. Toutes les rénovations ont été faites avec des matériaux sains parce que les pouvoirs publics ont décidé d'investir, et sont arrivés à une collaboration gagnant-gagnant avec les propriétaires privés pour qu'ils s'impliquent aussi. Fini les produits nocifs. Et on s'est entraïdés ! Enfin !

Facebooklive statut cohabitant avec les témoins du vécu/militant.e.s le 24 juin 2021 :

<https://www.youtube.com/watch?v=kUN6Vm9s7gs>

¹⁰ Découvrir les 8 capsules-vidéos inspirées des témoignages des témoins du vécu/militant.e.s

<https://www.youtube.com/watch?v=X68nCfgqYk8&t=166s>

En 2021, les pauvres n'avaient pas les moyens de polluer. D'ailleurs toutes les études le disaient : c'est ceux qui avaient le moins, qui consommaient le moins. Eux, n'avaient pas les moyens d'investir dans des appareils économiseurs d'énergie, et ils n'avaient pas non plus les moyens de partir en vacances, et encore moins en avion. Au fond, c'est déjà eux qui faisaient le plus d'efforts... bien obligés, en fait ils se privaient de plein de choses¹¹. Vivre dans la pauvreté c'est choisir tous les jours entre des choses essentielles, se priver du nécessaire. Ils étaient bien loin du droit à l'aisance tant réclamé par les témoins du vécu/militant.es et le RWLP¹². En 2030, on a pu disposer du nécessaire, passant de la privation qui confinait à la simplicité obligatoire préjudiciable pour la santé mentale et physique, à la décence dans la vie. La décence, ce n'est pas la surconsommation mais c'est le nécessaire. Car les pauvres méritent de disposer du nécessaire. Et mériter du nécessaire ne dit pas du tout la surconsommation... et n'oublions que dans *le trop peu de tout*, il y a toutes sortes de richesses nécessaires à la vie trop peu accessibles, inégalement réparties : le droit au logement décent, payable, chauffable, le droit à l'énergie et à l'eau, le droit à un enseignement qui réussit avec tout le monde, le droit à la culture, le droit à la mobilité, le droit à la santé, le droit au travail, le droit à la sécurité d'existence, le droit à la considération, le droit à la vie privée, etc.

En 2030, ça y est, la nature a été remise à l'honneur, les animaux aussi. Les humains se sont enfin rendu compte de l'importance du contact avec l'environnement. Des arbres fruitiers ont été replantés dans les villes et les espaces communs, les ruches ont été favorisées dans les jardins, ce qui a contribué à retrouver un peu de biodiversité en ville. Car il ne faut pas croire : les populations qui vivent dans la pauvreté connaissent la valeur de ces éléments importants. Ça compte aussi pour eux, elles savent qu'elles sont les premières victimes de la dégradation de l'environnement et du climat.

La société a été ré-organisée en fonction des bassins de vie. Il n'y a plus besoin de se déplacer autant. Un maximum de choses sont produites et recyclées sur place, ce qui a généré de l'emploi local... et de l'emploi pour toutes sortes de niveaux de qualification. Ce sont comme on dit au RWLP « des emplois qui font du bien à ceux qui les exercent, à ceux qui en bénéficient, à l'environnement, à la biodiversité, au climat... et aux liens sociaux » !

Les transports en commun ont enfin été renforcés et même redéployés. C'est maintenant une vraie alternative à la voiture. Mais de toute façon, on a moins de besoin de bouger qu'avant. Plus question de reprocher aux pauvres de vivre dans des voitures polluantes parce que vieilles et pas chères (quand ils en avaient) car ils en ont moins besoin.

¹¹ Cette vidéo de Groland, bien que caricaturale, a été utilisée lors d'un évènement commun avec le RWADE et l'asbl Empreintes pour illustrer les inégalités en matière d'accès aux outils de la transition énergétique. Les participants aux 2 séances ont confirmé le fond de vérité qu'elle contient :

<https://www.dailymotion.com/video/x8n2mo>

¹² Les témoins du vécu/militant.e.s s'adressent au gouvernement fédéral le 17 octobre 2020 pour réclamer le droit à l'aisance : <https://www.youtube.com/watch?v=SZzPwRJAlfA&t=554s>. Et la synthèse sur le droit à l'aisance : https://www.youtube.com/watch?v=3Lo5yi_qWzk&t=203s

Les systèmes d'agriculture ont été revus en profondeur. Par exemple, via la permaculture qui a permis de se passer des produits chimiques. Les petits producteurs ont grandi en nombre. Ça a fait de l'emploi aussi. La logistique a été mise en place en créant des emplois de sens. Les magasins intermédiaires insoutenables (= les supermarchés) ont disparu et ont été remplacés par des coopératives qui paient un prix juste aux producteurs et ne font pas plus de bénéfice que nécessaire pour faire fonctionner la coopérative. Chaque travailleur de la coopérative est bien rémunéré. On n'a plus mal au ventre de manger une bonne salade bio ou raisonnée locale, sachant que le maraîcher crève de misère au point de pousser certains à l'abandon ou au suicide. Ces producteurs sont enfin respectés et le consommateur a les capacités de payer.

A l'école, tous les enfants bénéficient de repas gratuits avec des produits locaux. Ce qui donne déjà des effets sur l'amélioration de la santé publique. La protection sociale a été renforcée, et les soins de santé aussi.

En 2030, chacun a le droit et le devoir de tester ou d'essayer par l'expérimentation, sans jugement : chacun a aussi droit à l'échec ! Le choix du travail devient du coup véritablement personnel et non une réponse à un besoin du marché qui est devenu une notion virtuelle. On a revu ce qu'il fallait produire et pour quoi il fallait le produire... on a donné finalement plus de sens au travail. Les métiers du CARE (du soin aux personnes) sont devenus essentiels, y-compris l'enseignement car transmettre est important. Et c'était surtout les femmes qui étaient actives là-dedans. Elles n'ont plus besoin de se battre pour l'égalité, l'égalité EST ! Et les populations contraintes à la migration sont enfin accueillies décemment. Les personnes disposent de papiers et peuvent participer au développement de notre pays. Mais tout comme nous avons voulu faire évoluer les choses dans notre pays, en même temps nous avons réclamé que soient soutenus les projets de développement dans leurs pays d'origine pour que l'exode obligatoire pour raison de survie de la richesse humaine s'arrête, et que les gens puissent vivre décemment et heureux dans leur pays.

Les compétences sont partagées, chacune apporte sa force, son talent, comme il est en capacité de le faire, avec ses différences : chacun est valorisé peut contribuer avec ce qu'il a, ce qu'il est. L'individualisme est proscrit ! C'est le bien commun qui prévaut. La création est valorisée... quelle qu'elle soit car elle est porteuse de culture. Les écoles ont aussi évolué. Elles ne sont plus là pour coller aux besoins du marché, elle est sortie de la logique de compétition, au contraire, c'est la coopération entre élèves qui est prônée.

Pour permettre cela, il a fallu revoir le mode d'organisation du travail, notamment par une réduction collective du temps de travail avec des salaires décents et des engagements, mais aussi le partage des bénéfices : les coopératives, à finalité sociale et même sociétale, sont devenues la norme. Les expériences passées comme celle du Familistère de Guise, ou celle de Marinaleda, ont servi de modèles. Tout cela a conduit à un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée. Les gens se sentent mieux, et donc sont moins malades, c'est tout profit pour la sécurité sociale et donc la solidité financière de nos systèmes de

protection sociale. D'ailleurs, la santé de première ligne est renforcée et l'arrivée à l'hôpital pour des raisons sévères diminue.

Tout cela, ça s'est passé parce que, après la première grande pandémie de 2020 et 2021, d'autres ont suivi, beaucoup d'autres. Déjà avant 2020, le mouvement des gilets jaunes avait déjà démarré suite à un sentiment d'injustice ressenti par tellement de gens, qui trimaient, dur, et qui allaient encore moins s'en sortir... Le mouvement des gilets jaunes, c'est la population que le RWLP nomme « des gens qui vivent en flux tendus », soit des gens qui travaillent même parfois à deux et dont toutes les ressources du mois servent à payer les factures du mois, ce qui ne leur permet de constituer une épargne, pas de plaisirs possibles, pas de perspectives... ce qui entraîne l'insécurité permanente qui met en colère. Finalement, ils sont arrivés à mettre sur la table « du caché » malheureusement déjà très bien connu par les personnes dans la pauvreté depuis longtemps. On a fait alliance avec eux. Il y en avait eu d'autres des mouvements, plus ou moins suivis, plus ou moins longtemps, comme celui des indignés. Ces mouvements n'étaient que des prémices. Le sentiment d'injustice et les inégalités dans les décisions politiques qui étaient prises ont poussé les gens à réclamer les rênes de leur vie. Ils ont forcés les gouvernements à les laisser réinventer, réajuster, écouter, tester. Et ça a marché ! Alors pas facilement, pas simplement, mais ça a marché, pas encore partout mais à beaucoup d'endroits.

Il a fallu réinventer la gouvernance. Il a fallu confronter les points de vue. Et VITE : le temps pressait ! Ceux qui avaient des vues opposées ont du s'écouter, s'ouvrir à d'autres points de vue, et d'autres réalités. Bref, à travailler ensemble, pour trouver finalement les solutions pour lesquelles personne n'était contre. Mais bon, pas simple, les rapports de force étaient là... car construire cela, c'est accepter de partager autrement les richesses, toutes les richesses : la terre, les moyens financiers, l'accès à la connaissance, etc. Les personnes qui ont tout, ont difficiles d'accepter d'avoir moins... d'accepter des plafonds de consommation... Le RWLP a toujours soutenu que « l'égalité est meilleure pour tous » comme l'a démontré Richard Wilkinson dans un livre. Le RWLP avec des partenaires l'avait invité et il a notamment écouté les témoins du vécu/militant.e.s¹³. Car c'est ça qui n'est pas facile à faire comprendre, c'est que les inégalités sont préjudiciables à tout le monde, même aux riches, et sont porteuses de toutes les injustices mondiales et locales. On a tenté ce chemin, pour arriver à ce qu'en 2030 la bonne direction soit prise. Et surtout le gouvernement a été convaincu par la population de prendre ce chemin, réduire les inégalités en toutes matières et donc aussi pour tout ce qui est climatique et environnemental. Et s'occuper des inégalités, c'est une attitude de prévention permanente... on protège, on garde pour la suite, pour l'avenir, pour les enfants et les jeunes. Ce n'est pas fini, mais le tournant est pris dans la bonne direction. Il

¹³ Trois vidéos : l'expression des témoins du vécu/militant.e.s, l'expression des soignants ; l'expression de Richard Wilkinson : <https://www.rwlp.be/index.php/ressources/videos-audios/218-inegalites-et-sante-videos-du-colloque-participatif-rganise-par-le-clps-la-fmm-et-le-rwlp-ce-27-novembre-au-palais-des-congres-de-namur?highlight=WyJ3aWxraW5zb24iXQ==>

reste beaucoup à faire mais l'optimisme est de nouveau au rendez-vous. Car finalement la pauvreté et la dégradation de tout avait conduit notre société dans une dépression collective désespérante.

Avoir choisi le chemin de la transition juste, attention ce ne fut pas de tout repos, et ce ne l'est toujours pas ! C'est un combat qui doit être ancré dans des convictions fortes. Nous attendions depuis longtemps que les autorités politiques osent prendre le chemin de la réduction des inégalités en toutes matières, et donc qu'ils considèrent tout le monde à égale importance. Et tout n'est pas encore gagné, car par exemple c'est bien de ne plus prendre l'avion à tire larigot pour aller en vacances plusieurs fois chaque année au bout du monde, mais il faut aussi régler le tourisme de masse dans les régions rurales du pays. Car si on reproduit l'excès chez nous, les effets pervers se réinstallent. Et ça on en a un peu peur... faut garder des bois, des terres agricoles, des lieux de production et pas transformer la ruralité wallonne en un « grand espace touristique pour touristes riches » mais dont la population serait de plus en plus réduite uniquement à des emplois de services pour touristes. Donc il y a encore des enjeux... comment équilibrer tout cela ?

Alors ce scénario 2030, dans le fond, crédible ? On n'a pas l'impression que les décisions prises maintenant permettent d'y croire. Mais on veut penser que la direction en sera prise.

Quelques mesures plus concrètes

L'énergie : garantir le droit à une énergie propre et abordable pour tous.

- **Interdire les coupures et les auto-coupures** ! Ou au minimum les conditionner à un passage devant la Justice de Paix (justice de proximité), afin que celle-ci puisse rééquilibrer le rapport de force entre les parties concernées et reconstituer du droit par rapport aux droits fondamentaux et donc aussi par rapport à l'accès à l'énergie.¹⁴
- **Soutenir les tarifs sociaux pour les clients vulnérables** (sur base de statuts mais aussi au travers de critère de revenus). L'accès au tarif social contribue à protéger l'accès à l'énergie des citoyens appauvris, à éviter (au maximum) l'auto-restriction et les privations sur un besoin aussi essentiel, à limiter les risques d'endettement pour ce bien vital, et à augmenter les chances de vivre dans des conditions de vie dignes. Le tarif social participe aussi à éviter à des ménages de rentrer dans la spirale de l'appauvrissement dont on sait que la précarité énergétique est l'une des portes d'entrée. C'est un mécanisme efficace, qui a déjà fait ses preuves ; il est bien plus intéressant qu'un chèque énergie, car il octroie un tarif bas garanti à tous les ayants-droits, protège du démarchage et des mauvaises offres tarifaires, évite le non recours aux droits via une automatisation, etc. Il est nécessaire aussi de pouvoir tenir compte de l'état de santé des membres du ménage. Si la précarité énergétique est surtout fonction de l'état du logement et du niveau de revenu, ce troisième facteur essentiel, l'état de santé, influence aussi fortement les besoins en énergie, et les effets d'une (auto-)privation peut avoir des coûts reportés colossaux sur le budget des soins de santé. Et ce dans une optique préventive ! L'autre démarche cohérente et essentielle en la matière est d'apporter une réponse structurelle à l'état du logement, en améliorant la qualité, ce qui a un impact important sur le budget des soins de santé. L'institut Eurofound a ainsi démontré qu'un investissement dans la rénovation de plus des 10% des logements les plus inefficaces serait récupéré en économies dans les soins de santé en moins de 3 ans¹⁵ !
- **Mettre en place une tranche vitale d'énergie gratuite ou à très bas prix**, avec une augmentation progressive des tarifs au fur et à mesure que les quantités consommées sont plus élevées. Il ne faut toutefois pas oublier de prévoir un soutien pour les ménages à faibles revenus qui consomment beaucoup, en raison d'une qualité de logement médiocre afin de

¹⁴ Le RWLP renvoie le lecteur à l'intervention de deux juges de paix lors d'audition menée au sein du Parlement wallon sur la précarité énergétique, (http://nautilus.parlement-wallon.be/Archives/2019_2020/CRIC/cric106.pdf - pages 12 à 17) ainsi qu'à celle du RWADE et du RWLP (http://nautilus.parlement-wallon.be/Archives/2019_2020/CRIC/cric96.pdf; pages 22 à 34). Le lecteur est aussi renvoyé à l'avis d' « avocats.be » qui s'inscrit dans une logique de droits pertinente (avis joint à cette note). La protection contre les coupures que le système bruxellois prévoit est repris dans l'étude de Right2Energy sur la précarité au niveau européen : <https://righttoenergy.files.wordpress.com/2019/02/ep-report-18.02.19.pdf>

¹⁵ <https://www.eurofound.europa.eu/publications/report/2016/quality-of-life-social-policies/inadequate-housing-in-europe-costs-and-consequences>).

leur trouver des solutions structurelles (voir plus loin). La réflexion sur les couloirs de consommation (Donut) pour guider une telle évolution pourrait être une piste intéressante, pourvu qu'elle veille à une transition juste. Cela aurait la vertu de mettre à la fois des seuils mais aussi des plafonds de consommation, permettant de distinguer consommation essentielle et de luxe. Voir la chronique de Grégoire Wallenborn, qui invite à de la solidarité en matière d'énergie et à un débat démocratique¹⁶. Attention que les systèmes d'auto-consommation ne tuent pas la solidarité avec ceux qui n'auront pas la possibilité de rejoindre ces communautés. Nos sociétés sont fractionnées par les classes sociales, la solidarité doit (re)devenir un ciment.

- **Remettre en question la libéralisation du secteur de l'énergie** et l'échec qu'elle entraîne dans le respect de l'article 23 de la constitution belge. L'étude de l'EPSU pointe l'échec de la libéralisation : https://www.epsu.org/sites/default/files/article/files/Going%20Public_EPSU-PSIRU%20Report2019%20FR.pdf . En attendant, il s'agit de renforcer la protection des consommateurs, d'abord en interdisant les pratiques abusives et le démarchage.

Agir sur le logement

- La consommation des ménages dépend de leurs revenus. Ceux qui gagnent moins, consomment moins¹⁷. S'il existe des surconsommations dans les ménages des premiers déciles, elles sont souvent dues à des équipements énergivores (boilers électriques, appareils électriques vieillissants,), mais surtout à une qualité de logement médiocre. Car la solution la plus structurelle et la plus efficace reste celle de consommer moins, **l'isolation des logements doit devenir un objectif majeur, sinon le principal, des politiques énergétiques et sociales**. Et elle doit se penser en fonction de la réduction des inégalités ! L'isolation des logements, qu'il soit public ou privé, en propriété propre ou locatif, est une opportunité d'améliorer le bien-être et l'état de santé des habitants (voir étude Eurofound citée plus haut). La Wallonie a mis en place une dégressivité des primes lorsque le revenu augmente. Cette mesure va dans le sens de la réduction des inégalités et diminue les effets d'aubaine et les effets Matthieu. **Ce type de mécanisme de dégressivité devrait être encore renforcée de manière à cibler encore davantage les populations qui en ont le plus besoin.**
- En ciblant prioritairement les plus mauvais logements (PEB E, F, G), habités par les personnes en situation de pauvreté, et bien entendu les logements publics, l'effet sera immédiat sur les ménages en difficultés. Pour agir sur le parc locatif privé, où se logent une grande partie de la population en situation de pauvreté, il faudra veiller à éviter une explosion des loyers de

¹⁶ <https://www.lalibre.be/economie/decideurs-chroniqueurs/la-transition-energetique-sera-sociale-et-politique-ou-ne-sera-pas-5e39a4af9978e234870aac50>

¹⁷ In *Brève de l'IDD n°20 (12.01.19)*, chiffres de consommation annuelle par quartile (sources de la Brève ; Bureau fédéral du Plan et Statbel).

laquelle ne résulterait que le déplacement des difficultés pour les ménages et les contraindrait à déménager. **Une régulation des loyers¹⁸ est indispensable pour éviter cette explosion, dans une forme à inventer pour permettre aussi de valoriser les investissements consentis, sans qu'il y ait captation des moyens publics** (et donc Effet Matthieu).

- Pour les ménages appauvris propriétaires, il importera aussi d'**innover dans la manière de penser les rénovations et leur dynamique afin de toucher ce public qui reste sous-représenté actuellement au travers du système des primes** (mettre en place des projets de rénovation par quartier, par exemple, de l'auto-rénovation qui peut se concevoir dans le cadre de projets collectifs et solidaires, travailler dans une logique de travail en réseau pour accompagner et approcher¹⁹ les publics en besoins de rénovation). Respecter le rythme et les possibles des personnes est indispensable, comme **il faut accepter qu'une portion de la population n'aura jamais la possibilité financière de rénover son logement, (une partie ne sera pas capable d'avancer le montant des travaux avant de recevoir les primes et une autre partie ne sera pas capable de « se payer » une rénovation du tout, même avec les primes), et que cela demandera un investissement public**. Il y a des ménages qui ne pourront jamais rénover, qui n'auront jamais les moyens de le faire !
- Et pour tester autre chose autrement, le RWLP pense qu'il faudrait **développer 2 ou 3 projets expérimentaux de rénovation de quartiers de logements privés vétustes, et ce au bénéfice du locataire, du propriétaire et du climat**. Soit faire du win-win-win. L'Etat investit dans la rénovation que les propriétaires d'un quartier ne peuvent pas faire, dans laquelle ils ne veulent pas ou ne savent pas s'engager. Une négociation de blocage des loyers durant un certain nombre d'années est garantie en contrepartie pour pouvoir y laisser des locataires pauvres. Ces derniers seraient gagnants puisqu'ils verraient leurs dépenses énergétiques et de chauffage diminuer. Des travailleur.euse.s d'EFT et autres coopératives réaliseraient ces chantiers. Gagnant à tout point de vue : un quartier rénové, une expérimentation à montrer, une dynamique collective au niveau des aides publiques et plus individuelles ; un propriétaire (et ses héritiers) qui disposent d'un logement amélioré et plus durable ; un.e locataire qui voit ses ressources améliorées car pas d'augmentation du loyer mais gains sur les consommations ; l'Etat qui voit les objectifs climatiques davantage rencontrés mais aussi des ménages qui devront moins aller chercher diverses aides sociales au CPAS pour combler les trous et payer les factures, et dont la santé mentale (stress, etc) et physique (humidité, froid, etc) s'améliorera et donc qui seront moins consommateur.trice.s de soins de santé. Alors, on

¹⁸ Un article paru sur « Alternatives Economiques » relate l'efficacité de la mesure à Paris et l'impact de sa suppression : <https://www.alternatives-economiques.fr/manuel-domergue/lencadrement-loyers-ca-marche/00091677>

¹⁹ *Précarité énergétique et restriction du sens de la vie – Quels dispositifs d'action ? Etude sur l'évaluation et rationalisation des dispositifs d'accompagnement des publics en situation de précarité énergétique en Wallonie*, réalisée par le RWADE, le RWLP et RTA, novembre 2016.

s’y met à développer 2 à 3 expériences de rénovation de quartiers populaires propriétaires-locataires ?

Permettre la mobilité de tous pour garantir l’accès aux services et aux droits

La mobilité doit être considérée comme un droit et garanti comme tel en vertu du fait qu’il est également celui qui permet d’accéder à d’autres droits, ou a contrario qui ne permettra pas de conserver les relations et le bénéfice de certains droits : la mobilité reste un obstacle, un problème, un empêchement, qui s’ajoute aux autres combats pour vivre ou survivre auxquelles sont confrontées les populations vulnérables, appauvries et pauvres. La mobilité est un élément qui peut jouer sur le non-recours aux droits (un rendez-vous raté dans une administration, une impossibilité de se rendre au tribunal car le trajet est impayable, etc.), le report de soins (ne pas se présenter à un examen clinique qui de plus sera peut-être partiellement facturé), le repli sur soi, etc. Et malheureusement, à cette incapacité matérielle et financière s’ajoutent parfois le jugement, l’étiquette de non-collaborant, de mal-organisé, de négligeant, de non-respectueux du service ou de l’institution... soit la triple peine : être pauvre, ne pas trouver de solutions pour se déplacer et mal le vivre, être disqualifié par ceux à qui il sera plus ou moins possible de s’expliquer.

La mobilité fait partie des leviers à activer pour sauver la situation climatique. Si la gratuité généralisée progressive des transports en commun (les TEC en Wallonie) est une piste de solution, **il y a toutefois urgence à combiner réponses sociales et réponses climatiques en choisissant avec discernement par qui commence la gratuité, et comment s’organise l’offre.**

Le RWLP demande avec insistance qu’une priorité aux populations appauvries soit accordée dans la progression vers la gratuité notamment. **La gratuité est pensée aujourd’hui de façon générale pour une tranche d’âge alors que le RWLP préconise que la réduction des inégalités et la recherche de la sortie de la pauvreté motivent qu’elle avantage d’abord les plus vulnérables** : dans leur accès aux soins de santé, dans le lien familial à maintenir quand un membre de la famille est en institution, pour se reconstruire en sortant de prison, pour accéder aux droits sociaux, pour garantir le droit à la formation, etc. La gratuité est une partie de la réponse au problème de mobilité, il ne faut pas la traiter après coup. Le développement de la couverture, de la fréquence, de l’amplitude horaire sont des enjeux essentiels bien évidemment aussi. On ne peut envisager que les personnes en situation de pauvreté n’aient pas d’autres choix que d’utiliser des transports en commun, certes gratuits, mais insuffisants. Les inégalités doivent s’étudier à divers niveaux.

Il y a lieu aussi de tenir compte de la réalité de **l’état de santé des personnes appauvries**. Cela n’est plus à prouver, vivre en situation de pauvreté abîme et a un impact sur l’espérance de vie en bonne santé. La multi-modalité est intéressante bien sûr mais ne sera pas suffisante ni ne constituera une solution sérieuse pour ces personnes trop usées par la rudesse de la vie

dans le trop peu de tout. Il est indispensable de développer en parallèle des solutions accessibles à tous et donc aussi aux plus fragiles : le transport à la demande peut être une réponse... pourvu qu'elle reste accessible.

Enfin la **fracture numérique**, que le RWLP préfère nommer l'inégalité numérique, est et reste une réalité largement mise en lumière par la situation pandémique actuelle. Alors qu'avant la crise, tout le monde criait « aux pauvres suréquipés », la triste réalité c'est le constat de cette forte inégalité numérique. Les dispositifs de réservation, d'appel téléphonique, etc. doivent être pensés en fonction de cela : du portefeuille et de l'inégalité numérique.

Il va sans dire que pour le bien de la planète et pour le portefeuille des personnes, il serait plus intéressant de devoir se déplacer moins. L'accessibilité des services publics est essentielle, comme l'est l'accès à un bancontact, à un bureau de poste, à une garde médicale,... C'est donc une question **d'aménagement des territoires** aussi ! Un redéploiement des services publics et des services nécessaires à la population pour permettre d'éviter aux personnes de devoir parcourir de nombreux kilomètres est une direction indispensable à reprendre. La crise sanitaire nous le démontre également à souhait s'il le fallait encore.

La mobilité est affaire de justice sociale et d'enjeu climatique. Les deux sont liés. Les populations qui vivent dans la pauvreté souhaitent contribuer à aider la planète, faut-il encore leur permettre d'y contribuer. Résoudre les questions de mobilité collective et de services de proximité rencontrerait un objectif de réduction des inégalités et de lutte contre la pauvreté, et un objectif climatique urgent. Tout comme il est urgent de repenser un ensemble de lois favorisant la voiture (les voitures de société par exemple, qui devraient se muer en voiture faisant société, au service de la collectivité, et non un avantage pour les cadres).

Une alimentation en suffisance et de qualité, dans des modes de production respectueux de la nature et des producteurs

Là aussi, il y a nécessité à agir ! Il y a moyen d'agir par gradation et surtout il est nécessaire d'y aller progressivement pour ne pas fragiliser davantage les personnes.

La première chose sur lequel agir est le côté financier : leur permettre d'avoir des revenus suffisants pour sortir les personnes de l'angoisse de ne pas avoir assez pour se nourrir en quantité nécessaire, et de faire des choix en toute autonomie. Si elles n'ont pas suffisamment de ressources, on ne peut pas reprocher aux personnes d'aller vers le « pas cher » car faire ce choix-là leur permettra de conserver un équilibre budgétaire ou financer d'autres choses (un voyage scolaire, du matériel, ...). La suppression du statut cohabitant y contribuera largement !

Ensuite, on peut s'attaquer à comment accéder à une bonne alimentation (ce qui implique des revenus financiers suffisants). Car les personnes savent faire la différence entre le « bon » et le « bof ».

Le RWLP est convaincu que agir sur l'alimentation passe aussi par **soutenir l'agriculture locale et les petits producteurs, pour leur permettre à eux aussi de vivre correctement.**

En recomposant du droit en matière d'alimentation, on peut aussi agir sur l'emploi. Si des cantines gratuites (dans les écoles) étaient développées sur base de produits locaux, venant donc de producteurs locaux (qui seraient soutenus), peut-être même jardinés par des travailleurs locaux. Cela redévelopperait de l'emploi local, non délocalisable, qui devra être de qualité bien sûr. Proposer aux enfants un repas chaud et sain le midi à l'école permettrait également à leurs parents d'alléger le budget nourriture familial et dégager du temps à consacrer en famille, ce qui renforce les liens. Autrement dit, des bénéfices en terme de : santé (avec un bénéfice santé personnel et donc un impact sur la santé publique et la sécurité sociale), emploi local, vivre-ensemble, diversité d'alimentation, etc.

Cela demande de la coordination (et du financement) entre différents niveaux de pouvoir dans des projets coordonnés, synergiques : Fédération Wallonie-Bruxelles, Wallonie mais aussi l'Union Européenne au travers de la Politique agricole commune (PAC).

Ce même type de projets pourrait aussi être implémenté pour les maisons de retraites, ou d'autres collectivités comme les centres d'accueil de jour, les crèches, etc.

Travailler

La population veut travailler, les personnes souhaitent être utiles à la collectivité, à la société.

Mais on le voit, des jeunes aujourd'hui souhaitent de plus en plus s'engager dans des **emplois de sens**, des emplois qui ont quelque chose à voir avec la vie humaine et la vie de la planète. Ils ne veulent plus enrichir des patrons ou des actionnaires pour des emplois qui sont néfastes aux enjeux d'aujourd'hui.

Les personnes en situation de pauvreté souhaitent également travailler. Et ce sont elles qui ont besoin **des emplois les plus durables, tant en termes de contenus, que de conditions de travail, que d'un niveau de revenu.** Ces éléments sont constitutifs de la sortie de la pauvreté. A quelles conditions est-il possible de sortir de la pauvreté par l'emploi ? C'est ça la bonne question.

Le RWLP est convaincu que la **création massive d'emplois publics, d'emplois dans des coopératives, d'emplois associatifs, et d'emplois dans le privé est possible, et ce au profit du climat, de l'environnement, de la biodiversité, de l'intergénérationnel, du lien social, de la santé préventive de proximité (le bien vivre ensemble).** Le RWLP est convaincu que pour

réaliser cela, il faut des emplois avec un diplôme, certains avec de hauts niveaux de qualification, mais qu'il faut aussi des emplois pour les personnes que l'école a laissé au bord de la route. Le RWLP pense aussi qu'il faut sortir de la représentation culturelle que réussir dans la vie, c'est aller à l'université. La valorisation, et non la *relégation vers*, de métiers plus techniques, plus manuel est essentielle. Que l'enseignement secondaire dispose de bonnes formations, avec de bons équipements pour permettre aux jeunes plus manuels, plus techniques, plus inventeur.euse.s pratiques, de se réaliser est très importante. Et puis pour les chômeur.euse.s, il ne faut pas garder uniquement la voie classique formation-emploi, mais développer aussi la voie de l'emploi d'abord (working-first à l'instar de housing-firtst) partant du potentiel endormi de la personne et accompagner par la formation souhaitée. Bref, **il faut hybrider beaucoup plus l'accès à l'emploi, considérer les personnes et garantir de bonnes conditions de travail pour que chacun.e puisse trouver son chemin.** Un accompagnement ad-hoc doit être mis en place. A ce sujet, nous invitons à lire le travail réalisé par Noëllie Denomerenge, le RWLP et l'ASBL RTA dans le cadre de rencontres avec des demandeur.euse.s d'emploi²⁰.

Les personnes qui connaissent la pauvreté et la désaffiliation sociale sont celles qui doivent connaître les conditions de travail les plus consolidantes : contrat à durée indéterminée, salaires corrects, attention permanente dans le trajet de formation. Soit le contraire de ce qui est le plus souvent mis en place aujourd'hui : stages courts, contrats de 6 mois ou 1 an, salaire plancher, etc... Pourquoi, parce que sortir de la pauvreté par l'emploi par expériences vécues, demande de 5 à 10 ans.

Mais de plus, **il est nécessaire de créer une masse d'emplois qui font du bien à celles et ceux qui les exercent, à celles et ceux qui en bénéficient, à l'environnement/la biodiversité/au climat, à l'intergénérationnel et au vieillissement, aux liens sociaux et au vivre ensemble, à la santé préventive.** Pour cela il faut faire des choix orientés en termes de gouvernance et il faut décider d'investir pour la création d'emploi, d'établir des normes quantitatives et qualitatives de création d'emplois dans l'entreprise, de valoriser les employeurs qui vont vers ce type d'emplois. Investir dans ce sens aura un caractère préventif et fera gagner de l'argent à terme, outre tous les bénéfices climatiques et sociétaux.

Personne-contact : Anne Leclercq, a.leclercq@rwlp.be , 0476/96.95.76 et Christine Mahy, c.mahy@rwlp.be

²⁰ <https://www.rwlp.be/index.php/accueil/positionnement-politique-du-rwlp/1014-analyse-quel-accompagnement-pour-les-demandeurs-d-emploi-une-enquete-aupres-des-premiers-interesses?highlight=WyJkZW5vbWVyZW5nZSJD>